

VILLE DE NICE

BIBLIOTHÈQUE

Nice, le

191

Archives

Monsieur l'Adjoint

J'ai l'honneur de vous soumettre selon votre désir ~~les~~ observations que me paraît comporter la lettre - dont vous avez fait faire me donner connaissance - de M. le Conservateur du Musée Masséna vous demandant en date du 25embre que action soit faite au dit Musée d'incerclier nombre de pièces de la Bibliothèque Municipale.

Le Musée Masséna demande

I<sup>e</sup>. les Pierres antiques actuellement ~~au~~ de la rostible de la Bibliothèque.

Ces pierres ne font pas partie à proprement parler ~~du fonds~~ <sup>de notre</sup> ~~Bibliothèque~~. Placées dans le local de l'ancien <sup>l'ancien</sup> ~~époque où~~ ~~bibliothèque~~ ~~qui~~ abritait, en même temps que la Bibliothèque, la collection archéologique et numismatique de la ville, elle y ont été laissées <sup>soudainement</sup> - parce que fixées aux murs - lors de l'installation du Musée d'Antiquités dans un local séparé. Si une délibération du Conseil Municipal ou mandat de M. le Maire a décidé l'expédition du Musée Egyptologue à Nice Masséna, il est effectivement qu'elles y soient transportées.

Le Musée Masséna demande

II<sup>e</sup>. 3 Vues de bise respectivement de ~~vers~~ 1543 - 1696 et 1772 ; deux de la sorte de Durin par Jérard, laquelle et Sabatier - à l'ordre du Musée - la direction du Musée, pour noter sa demande, a réclame

VILLE DE NICE

BIBLIOTHÈQUE

Nice, le

191

Archives

del'intérêt supérieur de la Ville de Nice et se place, ~~à~~ <sup>alo les</sup> termes  
de la lettre « au simple point de vue de la logique du bon sens,  
le Musée possèdent de la curiosité nombre de vases anciens et  
étant bon quels visiteurs puise suivre le développement de Nice  
à travers les siècles ».

L'autre pourraient observer d'une façon générale — et  
pour ainsi dire préable — que, de l'avis de tous les considérateurs,  
c'est en matière de Bibliothèque une erreur de toucher à un  
vaste fonds qui a sa physionomie propre et doit triver des pièces  
— évidemment elles même un peu en marge — qui n'ont d'ornement  
et les donnent l'ornement. Mais il vaut mieux sans doute ne  
pas insister sur une remarque qui risquerait de nous  
faire encourrir le reproche d'en répondre à l'audace si  
purement désinvolte de M. le Conservateur du Musée Modeste qui  
par des vues étroites et Goëtsch et de n'avoir pas pour la  
logique et bons sens le ferme attachement qu'il même  
propose à leur endroit.

Il est donc que le groupement dans un seul établissement  
de toutes les pièces qui concernent l'iconographie  
nicoise étant une mesure incontestablement profitable, la  
Bibliothèque ne peut qu'y aider et en souhaiter la pleine  
réalisation.

Mais ceci une fois admis, il semble que pour être  
aussi conforme que possible à cette logique et à ce bon

VILLE DE NICE

BIBLIOTHÈQUE

Archives

Nice, le

191

sens dont on nous invite à nous inspirer, il faille tirer du principe toute ses conséquences. C'est certainement par un sentiment de discréction dont la Bibliothèque apprécie toute la délicatesse que M. Boréa a limité aux quelques pièces ci-dessus la demande qu'il formule car ce n'est pas une simple sélection que la Bibliothèque devrait céder au Musée Masséna, mais bien tout ce qu'elle possède en ce genre, étant bien entendu, ~~en même temps~~, qu'elle se trouve déchargeée du même coup du soin de rechercher, d'acheter, de conserver et de communiquer toutes pièces de cet ordre. Ne serait-ce pas en effet, fraude de façon regrettable la logique et le bon sens - auxquels il est bien vrai qu'il faut toujours revenir - que de séparer les pièces d'amateurs, qui flattent l'œil, de leurs parentes proches mais paunes, qui on ne tient pas à afficher. Nous désirons tous vivement que le crée la Maison Niçoise ; mais il serait un peu gênant que le salon en fut au Musée Masséna et le débarras à la Bibliothèque. Si l'on peut le permettre une composition bien vulgaire, toutes les explications des bâtières ne feront jamais que l'écrimage ne soit un procédé très recommandable.

III<sup>e</sup>. Le Musée Masséna demande :

III<sup>e</sup> Une médaille d'argent en l'honneur de Dubouchage, une

VILLE DE NICE

BIBLIOTHÈQUE

Nice, le

191

Archives

médaille de bronze en l'honneur d'Amélie Falzetti.

Vous n'ignorez pas, M. l'adjoint, que la Bibliothèque possède un médaille de grande valeur et de haut intérêt. Les deux médailles ci-dessus ne sont <sup>pas</sup> les seules qui, directement ou indirectement, se rapportent à l'histoire locale. C'est une question de savoir si il est de l'intérêt même de la Ville ~~que la Bibliothèque~~ — d'appartenir <sup>en l'appartenant</sup> à une collection unique à Nice qui, s'il est vrai qu'elle est aujourd'hui, pour des raisons indépendantes de notre volonté, mal présentée, sera, nous l'espérons, mis un jour en pleine lumière. Ce n'est pas, croissons-nous, aller contre la logique et le bon sens que de répondre non.

Je vous prie d'agréer, M. l'adjoint, l'expression de mes sentiments très respectueux et très dévoués.

VILLE DE NICE

BIBLIOTHÈQUE

Archives

Nice, le

191

Etat des pièces prêtées par la Bibliothèque Municipale conformément à la Délibération de la Commission en date du 21 X<sup>me</sup> 1920 au Musée Masséna, à l'occasion de son inauguration.

Ces pièces devront être rendues à la Bibliothèque quand celle-ci en formulerà la demande.

- 1 Plan de Nice d'Eneas Vico gravure
- 2 Plan de Nice de J. Flot aquarelle - facsim
- 3 Plan de Nice de 1776 facsim.
- 4 La Porte de Turin sépia de Guinaud.
- 5 Arrivée de l'Empereur de Russie à Villefranche Sépia de Sabattier.

Recs les pièces ci-dessus.

Nice le 29 X<sup>me</sup> 1920  
Le conservateur du Musée Masséna

